



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E107829

VALABLE JUSQU'AU 28/04/2025

ÉDITÉ LE 29/02/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/05/1991

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 1991B00426

Siret : 381 755 842 00022

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 00 502661

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021125560704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 035301763 P 004

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/01/2024

Raison sociale : LE BRETON BASSELOT

5 RUE DU PONT AUX CHEVRES
PARC D'ACTIVITE DU DOMAINE
35137 PLEUMELEUC

Téléphone : 02 99 07 17 00

Fax :

Portable : 06 87 38 00 48

Site Internet :

E-mail : compta@basselot.fr

Responsabilité légale :

LE BRETON CÉDRIC GÉRANT / LE BRETON CEDRIC GÉRANT

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/07/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	04/03/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	07/07/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/07/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.